



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE : LIVRAISONS

Association caddie service

Préliminaire

Le client reconnaît avoir, préalablement à la commande, pris connaissance de l'ensemble des présentes *conditions générales de vente*.

L'Association caddie service est seule responsable des prestations qu'elle offre. Elle est indépendante des commerces, entreprises ou centres commerciaux qu'elle dessert.

Champ d'application des conditions générales de vente

Les services sont soumis aux présentes conditions générales de vente. La signature du client sur le bon de livraison vaut comme acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente, lesquelles sont seules applicables au contrat ainsi conclu.

Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre du service de livraison des achats à domicile proposé par l'association caddie service. Il concerne la livraison de biens à domicile et est conclu entre l'association et le client.

Disponibilité

Le service de livraison est proposé par l'association caddie service sur une zone définie selon le commerce de départ et l'adresse délivrée.

Les heures d'ouverture en vigueur où le service de livraison est disponible pour les clients sont les suivantes :

Horaire accueil :

Lundi au Vendredi de 9h à 18h30

Samedi de 9h à 18h

Horaire livraisons :

Lundi au Vendredi de 9h45 à 18h30*

Samedi de 9h15 à 17h30*

*Premier et dernier départ

Les activités de livraison fonctionnent les jours ouvrables selon les jours d'ouverture des commerces.

En cas d'événement particulier, l'association caddie service se réserve le droit de faire varier les heures de livraison ou de ne pas proposer son service lors d'ouvertures exceptionnelles (par exemple les dimanches ou le 31 décembre). En cas d'enneigement des routes, le service est suspendu ou la zone de desserte réduite selon l'accessibilité.

Toute demande de dédommagement est exclue.

Confidentialité des données du client

Pour la protection de la vie privée, caddie service respecte le droit suisse de la protection des données et des télécommunications lors du traitement des données personnelles.

Prix (Voir grille tarifaire)

Le prix facturé au client titulaire d'un abonnement caddiePass est de Sfr. 5.- pour 20 kg et 2 cabas maximum. Il est augmenté de Sfr. 5.- par 2 cabas supplémentaires.

Le paiement se fait aux caisses ou par un versement anticipé sur le CCP de l'association.

Modalités de livraison

La livraison est effectuée par les employé-e-s de l'association caddie service, avec des vélos électriques, dans la journée de la commande, à l'adresse indiquée par le client.

Le client a la responsabilité de spécifier si la livraison comporte des produits frais, congelés, ou non alimentaires. Il doit regrouper ses produits congelés dans un sac spécifique.

Après prise en charge de la marchandise, le client ne peut exiger de remboursement du prix de livraison déjà acquitté.

Dans tous les cas, l'association caddie service ne pourra être tenue responsable des retards de livraison occasionnés par des circonstances extérieures telles que le trafic routier, les conditions météorologiques ou les problèmes techniques du matériel roulant.

Le client signe le bon de commande au moment où il est livré confirmant ainsi la bonne réception de sa marchandise.

Si le client n'est pas présent lors de la livraison (livrée dans l'horaire prévu), les produits sont déposés devant la porte du palier. Les courses peuvent également être livrées chez un(e) voisin(e) habitant le même immeuble, si le client indique le nom du voisin(e) lors de sa commande. Le client devient responsable pour les produits une fois livrés même si ces derniers sont déposés devant sa porte ou chez un(e) voisin(e) en son absence.

Dans le cas, où un sac « caddie service » est déposé devant sa porte, le client est tenu de le rendre dans les meilleurs délais, le sac étant propriété exclusive de l'association « caddie service ». En cas de non-retour, le sac sera facturé au client.

Produits particuliers et exclusions

Les produits fragiles suivants : stéréo, télévision, ordinateur, ainsi que les objets volumineux et lourds du type appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, lave vaisselle, lave linge séchoir, cuisinière etc.), vaisselle correctement emballée et protégée, vélos, font l'objet d'une tarification particulière (voir grille tarifaire). L'association ne prend pas en charge les objets de valeurs tels que montres, bijoux, joaillerie, métaux précieux ni argent liquide.

L'association caddie service ne transporte pas d'animaux vivants (chiens, chats, poissons, oiseaux, NAM, etc.).

Garantie et réclamations

Caddie service s'engage à effectuer les livraisons avec toute la diligence requise. L'association décline toute responsabilité en cas de vol de la marchandise transportée.

Les produits confiés sont garantis contre les dommages consécutifs à un phénomène naturel ou à un accident (dégât des eaux, incendie...).

Toute réclamation ou plainte concernant la livraison doit être motivée explicitement et être envoyée par courrier prioritaire à l'adresse suivante : association caddie service, 1, avenue du Mail, 1205 Genève au plus tard 72 heures après la réception d'une commande.

For et droit applicable

Le for est à Genève

Sont applicables les dispositions du présent contrat et, subsidiairement, le droit genevois et suisse.